Avec le Conseil général
de Loir-et-Cher, je vis bien
mon département

LOIR-ET-CHER
CONSEIL GENERAL

Conseil général de Loir-et-Cher
Hôtel du Département - Place de la République
41020 Blois Cedex
Tél. 02 54 58 41 41 – Fax : 02 54 58 42 13
www.le-loir-et-cher.fr

design > www.enola-creation.fr – Direction de la communication – Patrice Kauz, groupe AAUP, Bourges –
Crédits photos : Photothèque du Conseil général – mars 2009
ROLLIN Imprimeur – Imprimé sur papier certifié

RESTRUCTURATION D'UN COLLÈGE EN LOIR-ET-CHER

Une nouvelle jeunesse
pour le collège Clément Janequin à Montoire-sur-le-Loir

LOIR-ET-CHER
CONSEIL GENERAL

Un projet ambitieux

Responsable des collèges qu'il construit, rénove et entretient, impliqué dans la vie collégienne, organisateur des transports scolaires, le Conseil général accomplit ses missions en direction de la jeunesse le regard tourné vers l'avenir.

Il est donc tout naturel pour nous de veiller à la qualité environnementale des opérations que nous réalisons, comme la restructuration du collège Clément Janequin.

Notre intention est en effet d'édifier à Montoire-sur-le-Loir le collège "du nouveau siècle". Conçu comme un pôle d'excellence éducatif et environnemental, il doit permettre de développer des pratiques respectueuses de l'environnement et de renvoyer une image digne des bâtiments publics les plus innovants. L'ambition de notre projet s'exprime dans une architecture de conception moderne qui réussit à créer une continuité entre les volumes existants et ceux qui seront créés pour proposer un équipement harmonieux, réellement nouveau, résolument contemporain.

Le nouveau collège Clément Janequin pourra accueillir 450 élèves ainsi que la section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) et l'unité pédagogique d'intégration (Upi). Dès 2011, collégiens et personnels bénéficieront d'un environnement d'études et de travail hautement performant.

L'environnement est au cœur de cette ambitieuse restructuration.

Maurice Leroy

Maurice Leroy
Député de Loir-et-Cher,
Président du Conseil général

■ Le confort acoustique pris en compte

Le projet est conforme aux normes définies par l'arrêté du 25 avril 2003. Certaines performances seront supérieures, comme l'isolement entre les salles d'enseignement. Le pôle restauration, le préau et le hall d'accueil feront l'objet d'un traitement acoustique adapté.

Deux phases de travaux

Elles permettront d'assurer la continuité de l'enseignement pendant les travaux.

■ Les travaux des constructions nouvelles débuteront au printemps 2010 (hall, CDI, restauration, logements de fonction).

■ La deuxième phase concernera la restructuration des locaux existants. Pendant cette période, le collège sera aménagé dans les parties neuves et dans des bâtiments provisoires.

■ L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2011.

Une opération 100 % Conseil général

■ La restructuration du collège Clément Janequin représente un coût total de 11,8 millions d'euros. Elle est entièrement financée par le Conseil général de Loir-et-Cher.

Les intervenants

■ Le bâtiment a été conçu par le cabinet d'architecture AAUP de Bourges.

■ La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à la Société d'équipement de Loir-et-Cher (Selc).

Le restaurant scolaire

Patio

■ L'étage sera consacré à l'enseignement général, scientifique, technologique et artistique.

Une haute qualité environnementale (HQE)

Le Conseil général souhaite inscrire l'ensemble du bâtiment dans une démarche HQE afin d'en faire une référence départementale en terme de développement durable.

■ Un chantier respectueux

- limitation et contrôle du bruit ;
- propreté du chantier et de ses abords ;
- gestion des déchets (tri, stockage, valorisation) ;
- préservation du milieu (végétation, terre végétale, pollution du sol, protection de l'écosystème local).

■ Des matériaux durables et sains

- verre, bois et panneaux de fibres Mineralis pour la façade essentiellement ;
- PVC sans plomb pour les huisseries ;
- linoléum au sol, cloisons peintes, panneaux de plâtre au plafond ;
- dérivés du bois à faible émission de formaldéhyde pour les casiers et les autres panneaux ;
- colles, peintures ou autres adjuvants choisis en évitant les produits classés nocifs pour l'environnement.

■ Un bâtiment THPE (très haute performance énergétique)

- isolation thermique des façades par l'extérieur ;
- toitures bien isolées et végétalisées pour certaines d'entre elles ;
- vitrage qui favorise la pénétration de la lumière ;
- ventilation naturelle l'été complétée par des sondes de CO^2 signalant éventuellement la nécessité d'aérer ;
- chauffage par chaudières à condensation gaz ;
- brise-soleil et protections solaires extérieures aux fenêtres des classes.

■ Énergies renouvelables

- capteurs solaires photovoltaïques en toiture.

Un chantier d'envergure

■ Des locaux neufs

Construits dans la continuité du bâtiment existant, ils abriteront le hall d'accueil, l'administration, le centre de documentation et d'information (CDI) et la demi-pension se trouveront dans le prolongement du parvis au rez-de-chaussée pour une meilleure accessibilité et une surveillance facilitée.

Deux logements de fonction seront construits au sud de la parcelle.

■ Des locaux entièrement restructurés
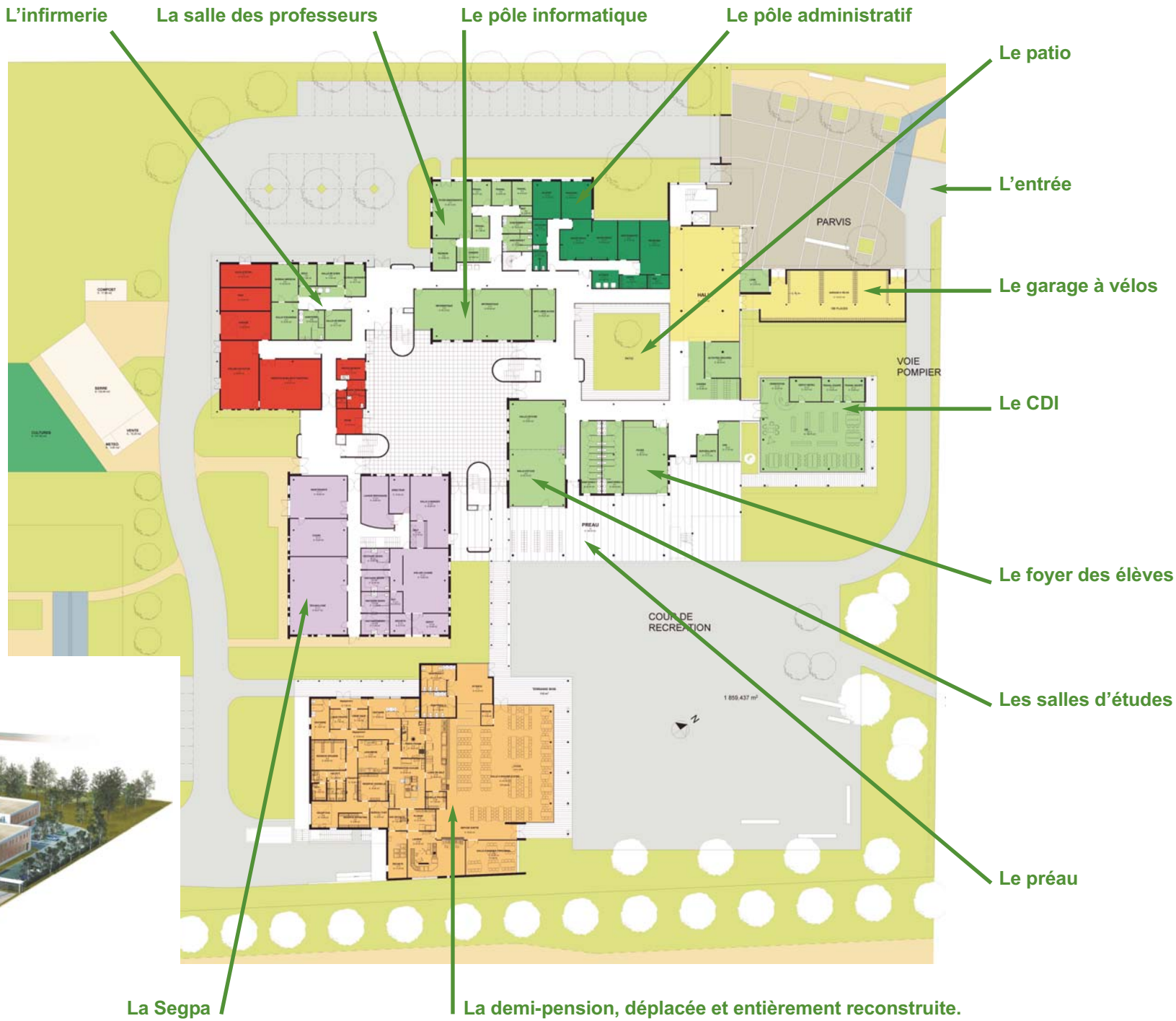
Au rez-de-chaussée des locaux restructurés se trouveront l'enseignement Segpa, les locaux du personnel, l'infirmerie, les locaux des enseignants et le pôle informatique.